

## ÉLOGE FUNEBRE BATONNIER GASTON ROHART

En nous quittant il y a quelques jours, le Bâtonnier ROHART emporte avec lui, une page de l'histoire de notre Barreau.

Figure de nos Palais de Justice, Figure lilloise, connu de tous -connaissant chacun - le Bâtonnier ROHART était avocat, et son nom résonne bien au-delà des limites de la ville de Lille.

Son nom est associé à la beauté de l'âme.

Monsieur le Bâtonnier,

Par une coïncidence de l'histoire, c'est le 18 juillet 1933 que vous demandiez, à votre Bâtonnier, l'autorisation de vous inscrire à l'Ordre des Avocats de Lille quelques semaines après avoir obtenu votre licence en droit.

Vous prêtiez alors serment le 11 août 1933.

Vous aviez 21 ans.

Vous vous engagiez dans une carrière qui allait durer 72 ans.

Votre dévouement ne s'est jamais arrêté.

Vous avez placé au coeur de votre vie des valeurs d'humanité, de gentillesse, d'extrême délicatesse.

Ces valeurs ne vous ont jamais quitté.

Vous les avez mise au service des autres.

Au service de ceux que vous défendiez avec un talent passionné allant jusqu'au bout de vos convictions.

Vous étiez Avocat.

Quand au retour de votre mobilisation qui allait vous éloigner du Barreau pendant quelques temps, les hommes jugeaient leurs semblables, vous étiez présent tenant la barre sans faillir et accompagnant jusqu'au bout ceux qui étaient condamnés au sacrifice de leur vie

Vous étiez présent, droit digne mais révolté aux côtés de ceux que vous aviez défendus avec acharnement

Vous étiez alors le dernier réconfort de l'homme et rien ne vous aurait détourné de cette mission

Vous avez été marqué par ces sacrifices.

Sans doute à cet instant avez vous puisé la force de ne jamais faire de concessions à l'intolérance.

Pendant votre carrière, vous avez côtoyé les plus grands et les plus humbles, sans distinction, leur réservant à chacun un accueil et une écoute faite de bonté et de sollicitude.

Vous étiez le confident de leur vie et vous respectiez la confiance qui vous était faite.

Vous étiez homme de parole, admiratif des ténors de la Profession, avec lesquels vous aviez plaidé, nos confrères FLORIOT, POLLACK et tant d'autres sans vouloir reconnaître que vos qualités vous plaçaient parmi les plus grands.

Votre passion redoutée et redoutable faisait de vous l'homme des prétoires, l'honneur de la défense.

Vous deveniez l'image et la voix de notre Barreau.

Vous étiez heureux quand la force de votre conviction vous faisait triompher

Vous aimiez plaider.

Les mots étaient justes, le verbe ciselé pour mieux convaincre

Vous racontiez volontiers comment vous aviez mis votre art au service de votre ami et confrère Maxence VAN DER MEERSCH qui, homme de lettre, vous a dit qu'il n'aimait pas plaider, qu'il n'aimait pas ce qu'il appelait le " théâtre de la justice" .

Maxence VAN DER MEERSCH était l'homme de l'écrit, le Bâtonnier ROHART était l'homme de la parole.

" Aimer, prier, chanter; c'est là toute ma vie" Disait LAMARTINE

Vous avez ajouté à vos multiples occupations le chant en donnant sans compter de votre temps à la présidence du cercle choral des XXX, chœur d'hommes prestigieux que vous avez accompagné pendant plusieurs décennies.

Vous deveniez président d'honneur du Choral des XXX

Aimé pour ce que vous étiez

Admiré pour ce que vous faisiez

Vous receviez avec modestie les insignes

- Officier des palmes académiques,

Officier dans l'Ordre du mérite,

Vous aviez autour de vous les plus hautes autorités civiles, militaires et religieuses quand vous receviez

- au titre du ministère de la justice - les insignes de chevalier de la légion d'honneur.

Vous aviez conquis le cœur de chacun.

Chaque regard qui croisait le vôtre vous montrait sa joie de vous rencontrer, de vous connaître et à chaque fois, patient et chaleureux vous vous arrêtiez, passionné que vous étiez des contacts humains.

Vous rassuriez, vous apaisiez les inquiétudes des hommes.

Elu Membre du Conseil de l'Ordre à plusieurs reprises au cours d'une carrière de plus de 56 ans, vous avez pendant 17 ans siégé au Conseil de l'Ordre où vous étiez écouté, respecté et admiré pour votre charisme.

Vous deveniez Bâtonnier de notre Ordre en juillet 1968.

Existait-il pour vous un titre plus beau?

Existait-il pour vous un titre dont vous étiez plus fier?

Le bâton de notre Ordre, dont je suis aujourd'hui le gardien, vous revient parce que vous avez jusqu'à votre dernier instant avec lucidité, éclairé notre Ordre de votre humanité.

Il est le symbole de ce lien indéfectible qui existe entre vous et votre Barreau

J'ai déposé il y a quelques instants notre bâton sur votre robe, celle que vous portiez avec honneur et dont le tissu est trop mince pour cacher l'affection que vous nous portiez.

C'est le 24 novembre 1989, que vous écriviez à votre Bâtonnier

l'obligation dans laquelle vous étiez de demander d'accepter votre démission du tableau de l'Ordre

Vous écriviez alors que cette décision vous peinait.

Vous ajoutiez:

« J'ai vécu au Palais de Justice notre Profession que j'ai essayé de servir durant de longues années, avec toute mon énergie et tout mon enthousiasme, mais je crois qu'il est maintenant raisonnable de songer à la retraite».

Vous aviez oublié d'écrire que vous aviez servi votre Profession avec le coeur.

Vous avez tissé avec votre Barreau un lien fort, allant bien au delà de l'estime et du respect.

Un lien d'affection, ce lien si fort qu'au fil des ans la tendresse y a puisé ses racines.

Vous ne vouliez pas quitter votre Barreau, vous ne pouviez pas laisser vos confrères sans repère.

Vous avez alors, Avocat honoraire, entrepris depuis 15 ans votre deuxième carrière

Disponible pour votre Bâtonnier, attentionné pour vos confrères de toutes générations, vous aviez compris la force des liens qui nous unissaient et vous avez continué à nous transmettre vos valeurs.

Président de l'association des Avocats honoraires Trésorier de la conférence régionale des bâtonniers

Gérant de tutelle et de curatelle Représentant permanent du barreau au bureau d'aide judiciaire

Votre silhouette - qui s'est courbée régulièrement au fil des ans - traversait alors notre Palais de justice.

Puis-je vous dire Monsieur Le Bâtonnier que nous attendions tous, ces rencontres, vous nous étiez fidèles et rien ne pouvait nous arriver

Les avocats étaient aussi votre famille et jamais vous n'auriez manqué d'être présent à chacune de nos manifestations pour distribuer à chacun un sourire, un geste de considération, connaissant et reconnaissant chacun avec une extraordinaire lucidité, comme un père reconnaît ses enfants.

Vous vous amusiez de nos marques d'amitié.

Nous aimions vous entendre nous enseigner avec humour les clés de vos succès, nous raconter vos rencontres avec les lillois, nous faire partager votre expérience de la vie.

C'était pour nous de grands moments de bonheur, nous apprenions la courtoisie, la confraternité.

Votre voix n'est plus.

Monsieur le Bâtonnier vous laissez derrière vous vos familles, Evelyne, votre épouse qui a pansé les blessures de votre vie Vos enfants PHILIPPE, CHRISTIAN, YVES et FRANCOIS avec qui vous vous rappelez le sourire de leur maman trop tôt disparue

Vos petits enfants

Vos arrières petits enfants

Je veux leur dire au nom de tous les avocats que leur peine est la nôtre, que leur fierté est la nôtre.

Gaston,

je me souviens de notre dernière rencontre il y a quelques jours.

Tu m'as dit la joie et la fierté qui était la tienne d'être entouré de ta famille.

Tu étais fatigué.

Nous avons parlé longuement, la main dans la main.

Ce n'était pas une poignée de main, mais une étreinte.

Tu as compris que dans cette étreinte, c'est l'affection de tous tes confrères que je te transmettais.

J'ai vu alors dans ton regard la fierté d'être avocat.

J'ai entendu la joie qui était la tienne d'avoir tant donné à ton Barreau

Gaston,

Le livre de ta vie se referme, tu emportes avec toi une page de

1 'histoire de notre Barreau.

Tu as écrit sur ce livre ton message en lettre d'or: tolérance. confraternité et Tu nous laisses la page du souvenir qui restera à jamais gravé dans nos mémoires, celui de ton visage d'une douceur incomparable, de ton sourire attentionné.

Merci, Gaston, d'avoir écrit ces pages avec ton coeur.

Tes confrères sont là par leur présence, par leur pensée, pour t'entourer de la chaleur de leur tendresse et te prendre avec moi la main pour t'accompagner jusqu'à la porte du Père.

Va Gaston, va.

Rejoins en paix ceux que tu as aimés, et qui t'ont aimé.

Tu ne quittes pas ton Barreau, tu n'abandonnes pas tes confrères.

Nous savons que tu t'éloignes un instant, juste un instant pour te reposer.

Gaston, tu restes dans nos coeurs, veille sur nous.

Lundi 18 juillet 2005

Bernard MEURICE, Bâtonnier de l'Ordre